



**Frank Pacard**  
Directeur de l'Enseignement et de la Recherche

## Note de service

### **Objet : Politique de signature des publications scientifiques**

Suite à la création de l'Institut Polytechnique de Paris, à compter du jour de parution de la présente note, la politique de signature des publications commune aux écoles composantes d'IP Paris est la suivante. Elle s'applique à tous les enseignants-chercheurs, et à tous les chercheurs (permanents et non permanents), membres des laboratoires de l'Ecole polytechnique.

### **CHARTRE COMMUNE DES ECOLES MEMBRES DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS**

L'adoption d'une politique de signature commune des publications scientifiques de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris) est un élément important pour la notoriété de l'établissement et la visibilité de sa communauté de recherche. La mention de l'Institut Polytechnique de Paris dans la signature est un engagement clair dans ce sens. La présente charte décrit les modalités de mise en œuvre de cette politique de signature.

La signature commune se manifeste par la mention explicite de « Institut Polytechnique de Paris », immédiatement après le nom de l'école-composante sous la forme :

### ***Ecole-composante, Institut Polytechnique de Paris***

Les écoles-composantes sont : Ecole Polytechnique, ENSTA Paris, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis.

La signature des publications scientifiques se décline dans l'**affiliation des auteurs de publications scientifiques**, dans les **supports de présentations** orales de travaux de recherche et dans l'affiliation affichée dans les **comités de programmes** de conférences ou de journaux scientifiques.

1. **Les affiliations** des auteurs de publications scientifiques s'expriment sous forme dite mono ligne, dans l'ordre suivant (les mentions entre crochets sont facultatives ou ne s'appliquent que dans certains cas bien précis) :

***Laboratoire, [co-tutelles,] Ecole-composante, Institut Polytechnique de Paris, [Adresse, France]***

Les co-tutelles d'une unité mixte de recherche ont vocation à être mentionnées, conformément aux conventions établies avec les établissements concernés. La mention de l'adresse est facultative.

**Exemple 1 :**

**UCP, ENSTA Paris, Institut Polytechnique de Paris, France**

**Exemple 2 :**

**IMSIA, CNRS, EDF, CEA, ENSTA Paris, Institut Polytechnique de Paris**

L'adresse postale complète est habituellement demandée pour le "corresponding author".

**Exemple 3 :**

Corresponding author :

**Nom Prénom, POEMS, CNRS, INRIA, ENSTA Paris, Institut Polytechnique de Paris,  
828 , boulevard des Maréchaux - 91120 – PALAISEAU**

**Nom Prénom, LOA, CNRS, Ecole Polytechnique, ENSTA Paris,  
Institut Polytechnique de Paris, 181 Chemin de la Hunière et des Joncherettes  
91120 PALAISEAU**

2. Tous Les **supports de présentations** orales de travaux scientifiques doivent faire apparaître clairement l'affiliation du chercheur à IP Paris. En particulier, le logo d'IP Paris doit apparaître en haut à gauche du premier transparent. Un modèle de transparents sera mis à disposition de la communauté de recherche d'IP Paris.
3. L'affiliation affichée dans les **comités de programmes** de conférences ou de journaux scientifiques peut se limiter à la mention de « Institut Polytechnique de Paris ». La mention de l'école-composante est facultative :

***Prénom Nom, [Ecole-composante], Institut Polytechnique de Paris, France.***

**Exemple :**

**Prénom Nom, Institut Polytechnique de Paris, France**

Frank Pacard

  
**Frank PACARD**  
Directeur de l'Enseignement et de la Recherche